Code de vie

Un référentiel éducatif… un facilitateur du vivre ensemble…

une responsabilité éducative pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire

Afin de vivre en harmonie à l'école Iona, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, les élèves ont la responsabilité de respecter le code de vie de l'école.
Suite à une démarche de consultation, les élèves, l'équipe-école et les parents, le code de vie de l'école s'inspire des valeurs suivantes :



- ✪ Le respect
- ✪ La persévérance
- ✪ L'estime de soi
- ✪ La collaboration
- ✪ Le respect de l'environnement

ÉLÈVE
Avec mes parents, j'ai lu le code de vie de l'école. Pour mon bien-être et celui de mes amis(es), je m'engage à le respecter durant toute l'année.

Prénom : _____

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____

PARENTS
J'ai pris connaissance du code de vie de l'école. J'offre ma collaboration et m'engage à faire respecter ce code de vie durant toute l'année.

Prénom : _____

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____

Un code de vie
Des règles à l'image de nos valeurs

POUR L'ENCADREMENT

Valeur	Règle	
Respect	Je respecte les adultes et les élèves en gestes et en paroles.	**Comportements attendus :** ❖ Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre. ❖ J'agis avec honnêteté. ❖ Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique.  **Ainsi, j'apprends à :** ✓ Développer des relations interpersonnelles adéquates. ✓ Créer un milieu de vie sain, respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place.

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Valeur	Règle	
Persévérance	Je suis actif dans mes apprentissages.	**Comportements attendus :**  ❖ J'utilise les ressources mises à ma disposition. ❖ Je m'applique à faire la tâche demandée dans les délais prévus. **Ainsi, je contribue à :** ✓ Ma réussite en étant au cœur de mes apprentissages.

Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Valeur Règle

POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Estime de soi	J' apprends à reconnaître ma valeur, mes besoins et mes capacités.	**Comportements attendus :** ❖ Je nomme mes forces et mes défis. ❖ Je fais des choix en fonction de mes valeurs et de mes besoins. ❖ J'adopte des bonnes habitudes de vie.
		Ainsi, j'apprends à : ✓ Développer une image positive de moi. ✓ Prendre soin de moi. ✓ Respecter l'intégrité physique et psychologique des autres.

Valeur Règle

POUR LE VIVRE ENSEMBLE

Collaboration	J' adopte un comportement qui favorise le mieux vivre en groupe.	**Comportements attendus :** ❖ Je donne mon point de vue et je respecte celui des autres. ❖ Je contribue à l'atteinte d'un but commun.
		Ainsi, j'apprends à : ✓ Vivre en groupe.



Centre de services scolaire de Montréal
Québec

Valeur Règle POUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Respect de l' environnement	Je prends soin du matériel et de l' environnement.	**Comportement attendu :** ❖ Je garde en bon état les lieux et le matériel mis à ma disposition. ❖ Je laisse mes objets personnels à la maison. **Ainsi, je contribue à :** ✓ Assurer un milieu de vie agréable, sécuritaire et à préserver la qualité de mon environnement.



Je vis un conflit ? De la violence ? De l'intimidation ?



Voici les définitions :

Conflit	Violence	Intimidation
Opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne **partagent pas le même point de vue**. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les élèves **discutent vivement et argumentent** pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les **personnes sont sur un pied d'égalité**. Il n'en résulte **aucune victime,** même si les deux peuvent se sentir perdants. Les enfants se sentent libres de donner leur version. Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu.	Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement contre une personne**, ayant pour **effet d'engendrer des sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.	Tout comportement, parole, **acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées**, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser, blesser ou d'opprimer.



Comportements proscrits et sanctions disciplinaires en lien avec des gestes d'intimidation et de violence

L'**intimidation et la violence** sont des comportements **très graves** et sont **interdits en tout temps** dans l'environnement scolaire. Une intervention est nécessaire.

Centre de services scolaire de Montréal
Québec





BANQUE DE MESURES DE SOUTIEN ET DES CONSÉQUENCES

- L'application des mesures de soutien et disciplinaires s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. **Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.**

Mesures de soutien	Mesures disciplinaires (éducatives et graduées)
➢ Avertissement (verbal ou écrit); ➢ Soutien au développement des habiletés sociales; ➢ Pratique guidée; ➢ Récréations accompagnées; ➢ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; ➢ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; ➢ Rencontres individuelles avec le titulaire; ➢ Communication régulière entre l'école et la maison; ➢ Rencontre avec un intervenant; ➢ Rencontres individuelles avec la direction de l'école; ➢ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; ➢ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements; ➢ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école); ➢ Référence aux professionnels concernés; ➢ Mise en place d'un plan d'intervention; ➢ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe; ➢ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.); ➢ Etc.	➢ Geste réparateur; ➢ Remboursement ou remplacement du matériel; ➢ Travaux communautaires; ➢ Réflexion écrite; ➢ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; ➢ Retrait de privilège; ➢ Reprise du temps perdu; ➢ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites; ➢ Perte d'autonomie, déplacement limité; ➢ Retrait de tout objet inapproprié ➢ Travail personnel de recherche; ➢ Retrait de la classe avec travail supervisé relatif au manquement; ➢ Retenue ➢ Suspension interne; ➢ Suspension externe; ➢ Implication du SPVM; ➢ Etc.